

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 7

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191539>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Déclamé », vous entendez bien ? Il ne s'agit pas de gestes. Les sourds-muets acteurs ont parlé.

Arriver à faire parler des jeunes gens qui n'ont jamais entendu la parole humaine, c'est déjà un très beau résultat ; mais qu'il soit possible de leur faire trouver l'accent des sentiments et des passions d'autrui, le ton juste qu'a dû prendre tel ou tel personnage, qu'il leur devienne possible de s'essayer seulement dans l'art d'imitation par excellence, alors qu'il leur est impossible de percevoir le modèle à imiter, c'est ce qui tient du merveilleux.

Nous devons dire, en terminant, que déjà en 1749, un élève parlant fut présenté à l'Académie des sciences par Pereire, qui donna ensuite des leçons pendant longtemps à Paris. « Il apprend d'abord aux élèves, disait son prospectus, à articuler et à lire tous les mots de la langue, mais sans leur faire comprendre que les plus familiers et les noms des choses d'un usage journalier ; puis, dans la seconde partie du cours, il leur apprend tout le reste de l'instruction. »

Pereire exerça son art avec assez de succès pour se créer un concurrent, car un nommé Ernaud annonça bientôt qu'il se chargeait aussi d'apprendre à parler aux sourds-muets et de corriger la parole des bégues moyennant un forfait de huit louis.

Ainsi, aux environs de 1760, il y avait deux maîtres dans Paris se chargeant de faire parler les sourds de naissance, et ce n'est que de nos jours qu'on s'est décidé à donner ce but à leur éducation dans les établissements publics.

UNE RANCUNE VIVACE

V.

Cette rencontre charma Adrien. Cette vaillante créature, si intelligente, si sensible qu'il avait vue si souvent près de sa mère, mais qu'Eugénie venait rejoindre, ce qui le faisait fuir, lui avait toujours inspiré la plus vive sympathie, et il se demandait où il avait eu les yeux et le cœur pour lui avoir préféré sa cousine.

La nuit suivante, les paroles de Laura lui revinrent comme une obsession.

— C'est la sagesse même que cette jeune fille, pensait-il ; on ne vit qu'une fois, la vie est courte, traversée par mille infortunes, et il y a tant de choses que la plus grande fortune ne donne pas : les affections vraies, la santé, une bonne conscience, une grande quiétude d'esprit.

J'ai soif d'être heureux, tranquille ; de vivre sans préoccupations, sans privations, sans angoisses. Par quel moyen arriver à me donner les joies de l'âme, celles de l'intelligence, et sortir de la vie abrutissante que je mène ?...

Une idée originale surgit tout à coup dans son cerveau et le tint éveillé de longues

heures. Le lendemain, il la mettait à exécution.

Il prit 500,000 francs, les porta à la compagnie d'assurances la Paternelle, pour les placer en rentes viagères et sauvegarder ainsi l'avenir ; quant au reste, il s'occupa de le réaliser pour le dépenser au fur et à mesure de ses besoins ou de ses caprices.

Depuis son examen, il n'avait pas ressenti un tel contentement. Ses passions s'apaisaient et il se sentait heureux de vivre.

Trois jours après, M. Trellat vint le voir pour lui proposer une affaire magnifique, des millions à gagner en peu de temps.

Pour toute réponse, Adrien lui montra ses titres de rentes viagères : le négociant faillit tomber à la renverse, il suffoquait et fut obligé de détacher sa cravate.

— Adrien, vous êtes fou, fou à lier, dit-il, dès qu'il eut recouvré la parole. Si j'avais le droit de vous faire interdire, ce serait fait aujourd'hui même.

— Mon cher monsieur Trellat, je n'ai jamais eu plus de raison.

— Et votre mariage, y avez-vous pensé ?

— Oui, si une femme ne m'épouse que pour ma fortune, mes chances de bonheur domestique sont bien précaires.

— Et vos enfants ?

— Si j'ai le bonheur d'en avoir, comme ils ne compteront pas sur mon héritage, ils travailleront et deviendront des hommes utiles.

— Que ferez-vous de ce qui reste ?

— Du bien autant que possible et de grands voyages. Mon intention est de parcourir le monde entier ; celui qui n'a jamais quitté son pays ne connaît rien.

— Comme vous m'étonnez, Adrien ! quel changement en vous !

— C'est que j'ai été à l'école du malheur, monsieur Trellat, la meilleure des écoles, on y progresse vite.

— Quand partez-vous ?

— Lundi prochain.

— Avant votre départ, mon jeune ami, faites-moi le plaisir de venir dîner à la maison en famille.

— Cela non, monsieur Trellat ; on jaserait dans le quartier, et des parents sérieux ne peuvent avoir trop de prudence quand ils ont une fille à marier.

— Vous avez la rancune vivace, fit le négociant, irrité de son impuissance à faire oublier l'inoubliable affront.

Quelle admirable chose pour la jeunesse intelligente que les voyages lointains ! ils agrandissent l'âme et laissent pour la vie entière des traces lumineuses ineffaçables.

Adrien se rendit d'abord en Algérie ; les progrès de notre colonie l'émerveillèrent ; il fit des excursions dans le nord de l'Afrique, puis il alla en Guinée, au Cap, à Madagascar ; de là aux Indes où il se passionna pour la littérature sanscrite. Il séjourna en Chine, au Japon, visita l'Océanie et l'Amérique, étudiant avec le plus grand zèle les mœurs des indigènes, leurs lois, leurs religions, s'intéressant à tout, et faisant une moisson de souvenirs les plus variés, les plus attrayants, les plus curieux.

Après trois ans de cette vie errante, satisfait de ses nombreuses impressions, heureux d'avoir secouru un grand nombre d'infortunes rencontrées sur son chemin, il ne lutta pas contre la nostalgie qui s'emparait

de lui, et il revint en France pour se créer une existence nouvelle.

Revoir sa patrie après une longue absence est le bonheur suprême. Adrien ne le savoura pas sans amertume... Personne ne se réjouissait de son retour, personne ne l'attendait, ne préparait de fête pour le recevoir, il était seul au monde et l'isolement lui sembla cruel.

L'aspect vivant et hospitalier de Paris lui fit battre le cœur ; à défaut d'amis, il salua comme tels les monuments de sa ville bien-aimée dont il respira l'air avec délices, et il alla pieusement porter une gerbe de fleurs sur le tombeau de sa mère !

Il resta longtemps absorbé dans une méditation profonde, écoutant une voix intérieure qui parlait d'avenir, d'amour et d'espoir.

(A suivre.)

On galé mènadzo.

On gaillà, qu'étai vévo, s'étai remarià ; et on dzo que sè disputavè avoué sa séconda fenna, la 'pernetta, qu'avai crouie leinga, lài reprodzivè ne sé quiet, que ma fâi lo pourro diablio ne put sè rateni dè lài derè : « N'est pas ma pourra défunta que m'arâi de dâi z'affèrès dinsè ! Oh : que la regretto ! »

— Pas atant què mè, lài repond l'autra.

Boutades.

Un monsieur, d'une intelligence assez bornée, rend visite à un ami qui est chirurgien. Il remarque sur la table la moitié supérieure d'un crâne dont la surface présente des particularités fort remarquables ; il la tourne et la retourne...

— Cà, dit le chirurgien, c'est le crâne d'un enfant rachitique que j'ai traité à l'hôpital l'an dernier.

— Tiens ! mais sais-tu qu'il est bien curieux... Et le pauvre petit vit avec cette difformité !...

On lit dans la *Gazette* du 22 janvier, ainsi que dans d'autres journaux :

« La bonification de fourrage aux officiers ayant droit à une ration pendant toute l'année est fixée à fr. 1,80, » pour 1890. »

Le divorce existe-il chez les escargots ? On répond que non, et en voici le motif dans ces quatre vers :

Messieurs les escargots et mesdames leurs femmes
Font toujours bon ménage, et par cette raison,
Peut-être, que jamais ces messieurs et ces dames
N'habitent la même maison.

Le directeur d'un jardin zoologique fondé par une société d'actionnaires faisait les honneurs de l'établissement à Sa Majesté le roi des Belges. Le roi lui ayant fait remarquer que les animaux étaient peu nombreux : « Sire, répondit-il, nos ressources ne sont pas très grandes, nous sommes à nos débuts,

mais plus nous aurons d'actionnaires, plus nous aurons de bêtes. »

Deux médecins très occupés se rencontrent et causent de l'influenza.

— Vous devez avoir bien à faire? demande l'un.

— Ne m'en parlez pas; je n'ai pas une minute à moi. Je suis éreinté. Vraiment, depuis quelques semaines, les malades tuent les médecins.

— La revanche! répond philosophiquement l'autre.

Au tribunal, salle des pas-perdus. Deux témoins attendent la reprise de l'audience. L'un deux montre à l'autre un avocat qui, se promenant en long et en large de la salle, est en train de gesticuler et de parler tout seul.

— Ah ça, il est donc fou?

— Pourquoi donc?

— Dame, un avocat qui se parle à lui-même, c'est comme un pâtissier qui mangerait sa marchandise.

Dans un établissement de correction, qui doit être visité quelques heures après par un délégué du gouvernement, le directeur de l'établissement frappé, de la saleté du linge de ses pensionnaires, dit à ceux-ci :

— Vous allez me faire le plaisir de changer de chemise.

— Nous n'en avons qu'une.

— C'est égal, changez entre vous!

Deux amis prennent une absinthe dans un café :

— Tu devrais bien me prêter cent sous, dit l'un.

— Pourquoi faire?

— Pour les prêter à mon voisin Jacques.

— Et qu'en veut-il faire?

— Il veut me les rendre; il me les doit.

La logique des enfants;

— Papa, pourquoi donc que c'est qu'il tombe de la pluie?

— Mon enfant, c'est pour faire pousser les végétaux, les légumes... tu sais bien? les choux, les carottes...

— Alors, pourquoi donc qu'il pleut dans la cour?

Un bon bourgeois se plaint amèrement de la conduite de son fils, à l'un de ses amis.

— Tu devrais, lui dit celui-ci, le sermonner d'importance.

— Oh! ce que je lui dis, moi, cela lui est bien égal; il n'écoute jamais que les idiots.

L'ami avec complaisance :

— Veux-tu que je lui parle?

Examen de droit :

LE PROFESSEUR. — Vous savez, mon-

sieur, que dans certains cas la mère peut être tutrice de ses enfants, pourvu qu'elle soit majeure. La grand'mère peut-elle l'être également?

LE CANDIDAT. — Oui, monsieur.

LE PROFESSEUR. — A quelles conditions?

LE CANDIDAT. — Pourvu qu'elle soit majeure.

La femme de Bernadotte, roi de Suède, aimait son mari. Jusque-là c'est assez naturel; mais cet amour devint un vrai fléau pour le pauvre Béarnais, qui, n'ayant rien d'un héros de roman, se trouvait même fort embarrassé quelquefois de son rôle. C'était des larmes continuelles. Lorsqu'il était sorti, c'était parce qu'il était absent. Lorsqu'il devait sortir, encore des larmes; et lorsqu'il rentrait, elle pleurait encore parce qu'il devait ressortir, — peut-être huit jours plus tard, — mais enfin il devait ressortir.

Après mille déceptions, un pauvre diable a fini par se caser en qualité de commis chez un marchand de jeux en tous genres.

— Surtout, lui disait son patron, en lui montrant un échiquier, je vous recommande de tenir tous les pions dans un état constant de propreté.

— Oh! monsieur, répond le nouvel employé, j'ai de l'expérience: je sais ce que c'est que d'essuyer des échecs.

Liqueur d'oranges. — Voulez-vous la meilleure recette, — certainement la plus saine et la plus agréable, — de toutes les liqueurs toniques et digestives?

Pelez douze oranges soigneusement, de façon à ne pas prendre le blanc avec l'écorce; mettez vos pelures dans un bocal, avec un litre et demi d'alcool à 35 degrés. Laissez infuser pendant un mois, en agitant tous les jours. Ajoutez alors un kilo de sucre, que vous aurez fait fondre dans quantité d'eau suffisante; puis filtrez et buvez à la dose d'un petit verre après chaque repas.

La première livraison de **La campagne de 1799**, récit du drame sanglant dont la Suisse fut le théâtre et dont les acteurs furent les armées française (Massena), autrichienne (archiduc Charles) et russe (Souwarow), vient de paraître. Cet ouvrage — auquel seront annexés: une carte générale du théâtre des opérations, 22 cartes et plans coloriés des différents combats, 15 tableaux explicatifs des mouvements, de la dislocation et de l'effectif des armées en présence, et cinq portraits sur acier, — dû à la plume du capitaine Boillot, instructeur d'infanterie, et couronné par la *Société des officiers suisses*, mérite à tous égards d'être lu.

Abondant en détails, données, renseignements complètement inédits, il ne peut qu'exciter au plus haut degré l'intérêt de tous, cela par le récit d'une des époques les plus mouvementées de l'histoire de l'humanité.

L'ouvrage paraissant en dix livraisons mensuelles à 0 fr. 80 cent. l'une, chacun aura toutes facilités de se procurer une étude aussi remarquable qu'intéressante, dont on ne saurait trop recommander la lecture.

S'adresser à la librairie militaire, à Neuchâtel.

La livraison de février de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient: Etudes californiennes, par M. H. Gaullieur. — Une petite Américaine. Nouvelle, par Mme Jeanne Mairet. — Wagner et List, d'après leur correspondance, par M. William Cart. — Les moyens de transport et leur histoire à l'Exposition de 1889, par M. E. Lullin. — Un patriote bulgare: Zacharie Stoianov, par M. Louis Léger. — Le crapaud et la rose. Conte, de Vsevolod Garshine. — Chroniques parisiennes, allemande, anglaise, suisse, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau, Place de la Louve, à Lausanne.

Réponse à notre dernière charade: Bonnet (bon, net). — Ont répondu juste: M. Deléssert, Vufflens; Poras, Prévonloup; E. Monod, Vevey; Urfer, Eysins; Orange et Dubrit, Genève; Bastian et Gerber, Lutry; Tripod, Aubonne; Landry, Yverdon; Bastian, Forel. — La prime est échue à M. Tripod, à Aubonne.

Charade

(proposée par Mme M. à C.)

Mon premier est égal en tout à mon second; Sans chercher on ne peut trouver ni l'un ni l'autre; Si, devenant amant, je devenais le vôtre, De mon tout partagé, j'aimerais bien le nom.

Prime: quelque chose d'utile.

La Société littéraire de Lausanne célébrera, samedi prochain, le 2^e anniversaire de sa fondation. A cette occasion, elle organise une soirée littéraire et musicale, à laquelle voudront assister tous les amis de cette sympathique société.

THÉÂTRE. — Demain dimanche: **La foi, l'espérance et la charité**, drame en six actes par Rosier. — *La maison sans enfants*, comédie en trois actes par Duma noir.

Lundi 17, la troupe de M. Scheler, donnera une 2^{me} représentation du *Pater*, et du *Gendre de M. Poirier*.

L. MONNET.

On demande, à acheter les cinq ou six premières années du *Conteur Vaudois*. S'adresser au Bureau du journal.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 12,75. — Canton de Fribourg à fr. 25. — Communes fribourgeoises 3% différé à fr. 49,50. — Canton de Genève 3% à fr. 103,50 Principauté de Serbie 3% à fr. 83. — Bari, à fr. 72. — Barletta, à fr. 39,50. — Milan 1861, à fr. 39,50. — Venise, à fr. 24,25.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud, 4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.